



### Sécurité Matériel conseillé

- Un DVA
- Une pelle homologuée
- Une sonde de 2,40m de longueur minimum
- Une couverture de survie
- Un moyen d'alerte : téléphone, radio
- Une carte, un GPS...

### Secours

- 112 ou +33 (0)4 79 83 92 92

Bonnes sorties dans le respect de tous

## 2 SECTEURS, 5 PARCOURS BALISÉS

### BOTTIÈRES / GRAND-TRUC 3 PARCOURS - 3 DÉNIVELÉS

- 1 CHAVONNERIE** - Facile  
Longueur : 2,2 km  
Dénivelé : 307 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési des Marmottes
- 2 LAUZE** - Intermédiaire  
Longueur : 3,41 km  
Dénivelé : 520 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 3 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5,41 km  
Dénivelé : 907 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du Grand Truc

### TOUSSUIRE / GRAND-TRUC 2 PARCOURS - 2 DÉNIVELÉS

- 4 LAUZE** - Facile  
Longueur : 4 : 1,40 km - 4 bis : 1,1 km  
Dénivelé : 128 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 5 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5 : 3,4 km - 5 bis : 3,1 km  
Dénivelé : 779 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du Grand Truc

## Règles et consignes

Itinéraires balisés, non sécurisés et non entretenus.

Ces itinéraires sont exclusivement destinés à la montée. Ils sont opérationnels pendant les heures d'ouverture du domaine skiable et sont donc non ouverts après la fermeture des pistes.

Les itinéraires peuvent être fermés totalement ou partiellement par le service Sécurité des Pistes.

L'usage de ces itinéraires reste sous l'entière responsabilité du pratiquant.

L'entretien de la trace est fait par les usagers.

La descente se fait par les pistes aux heures d'ouverture du domaine skiable

**Conseil :** Ne partez pas trop tard pour descendre avant la fermeture du domaine skiable.

Par arrêtés municipaux, la montée en randonnée à ski est interdite sur les pistes de ski alpin (pendant l'ouverture du domaine skiable et hors ouverture du domaine skiable) excepté sur les itinéraires prévus à cet effet.





### Sécurité Matériel conseillé

- Un DVA
- Une pelle homologuée
- Une sonde de 2,40m de longueur minimum
- Une couverture de survie
- Un moyen d'alerte : téléphone, radio
- Une carte, un GPS...

### Secours

- 112 ou +33 (0)4 79 83 92 92

Bonnes sorties dans le respect de tous

## 2 SECTEURS, 5 PARCOURS BALISÉS

### BOTTIÈRES / GRAND-TRUC 3 PARCOURS - 3 DÉNIVELÉS

- 1 CHAVONNERIE** - Facile  
Longueur : 2,2 km  
Dénivelé : 307 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési des Marmottes
- 2 LAUZE** - Intermédiaire  
Longueur : 3,41 km  
Dénivelé : 520 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 3 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5,41 km  
Dénivelé : 907 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du Grand Truc

### TOUSSUIRE / GRAND-TRUC 2 PARCOURS - 2 DÉNIVELÉS

- 4 LAUZE** - Facile  
Longueur : 4 : 1,40 km - 4 bis : 1,1 km  
Dénivelé : 128 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 5 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5 : 3,4 km - 5 bis : 3,1 km  
Dénivelé : 779 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du Grand Truc

## Règles et consignes

Itinéraires balisés, non sécurisés et non entretenus.

Ces itinéraires sont exclusivement destinés à la montée. Ils sont opérationnels pendant les heures d'ouverture du domaine skiable et sont donc non ouverts après la fermeture des pistes.

Les itinéraires peuvent être fermés totalement ou partiellement par le service Sécurité des Pistes.

L'usage de ces itinéraires reste sous l'entière responsabilité du pratiquant.

L'entretien de la trace est fait par les usagers.

La descente se fait par les pistes aux heures d'ouverture du domaine skiable

**Conseil :** Ne partez pas trop tard pour descendre avant la fermeture du domaine skiable.

Par arrêtés municipaux, la montée en randonnée à ski est interdite sur les pistes de ski alpin (pendant l'ouverture du domaine skiable et hors ouverture du domaine skiable) excepté sur les itinéraires prévus à cet effet.





### Sécurité Matériel conseillé

- Un DVA
- Une pelle homologuée
- Une sonde de 2,40m de longueur minimum
- Une couverture de survie
- Un moyen d'alerte : téléphone, radio
- Une carte, un GPS...

### Secours

- 112 ou +33 (0)4 79 83 92 92

Bonnes sorties dans le respect de tous

## 2 SECTEURS, 5 PARCOURS BALISÉS

### BOTTIÈRES / GRAND-TRUC 3 PARCOURS - 3 DÉNIVELÉS

- 1 CHAVONNERIE** - Facile  
Longueur : 2,2 km  
Dénivelé : 307 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési des Marmottes
- 2 LAUZE** - Intermédiaire  
Longueur : 3,41 km  
Dénivelé : 520 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 3 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5,41 km  
Dénivelé : 907 m  
Départ : front de neige  
Arrivée : sommet du Grand Truc

### TOUSSUIRE / GRAND-TRUC 2 PARCOURS - 2 DÉNIVELÉS

- 4 LAUZE** - Facile  
Longueur : 4 : 1,40 km - 4 bis : 1,1 km  
Dénivelé : 128 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du télési de La Lauze
- 5 GRAND TRUC** - Difficile  
Longueur : 5 : 3,4 km - 5 bis : 3,1 km  
Dénivelé : 779 m  
Départ : télésiège du Soleil puis direction Hôtel du Grand-Truc  
Arrivée : sommet du Grand Truc

## Règles et consignes

Itinéraires balisés, non sécurisés et non entretenus.

Ces itinéraires sont exclusivement destinés à la montée. Ils sont opérationnels pendant les heures d'ouverture du domaine skiable et sont donc non ouverts après la fermeture des pistes.

Les itinéraires peuvent être fermés totalement ou partiellement par le service Sécurité des Pistes.

L'usage de ces itinéraires reste sous l'entière responsabilité du pratiquant.

L'entretien de la trace est fait par les usagers.

La descente se fait par les pistes aux heures d'ouverture du domaine skiable

**Conseil :** Ne partez pas trop tard pour descendre avant la fermeture du domaine skiable.

Par arrêtés municipaux, la montée en randonnée à ski est interdite sur les pistes de ski alpin (pendant l'ouverture du domaine skiable et hors ouverture du domaine skiable) excepté sur les itinéraires prévus à cet effet.